

## Tarifs

### Formation théorique

- Evaluation
- Frais d'inscription
- Un livre du Code de la Route
- 120h de formation au Code de la Route
- Une présentation à l'examen

**500 €**

Examen supplémentaire  
30 €

*Si subvention Etat, frais d'inscription (40€) et d'examen (30€) à la charge de l'élève*

### Formation pratique

- Evaluation
- Frais d'inscription
- Un livret d'interrogations orales
- 25h de Conduite
- Une présentation à l'examen

**1.200 €**

Heure supplémentaire  
50 €  
Examen supplémentaire  
70 €

*Si subvention Etat, frais d'examen (70€) à la charge de l'élève*

### Modalités de paiement

- AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap
- Le FAJ pour la Mission Locale
- Le micro-crédit
- Les OPCA
- Le financement personnel
- Si bénéficiaire du RSA : APSIS ou APRED



## Contacts

**Hervé MILON**  
Directeur

### Les Formateurs :

**Romée GALLAY**  
Coordinatrice  
romee.inservolant@mjc-duclair.asso.fr  
☎ 06.23.40.02.01

**Katy MARIE**  
inservolant3@mjc-duclair.asso.fr  
☎ 06.17.20.45.48

**Christian PREVEL**  
christian.inservolant@mjc-duclair.asso.fr  
☎ 06.23.40.02.06

### MJC Duclair

17 Rue du 19 mars 1962 - 76480 Duclair  
www.mjc-duclair.fr  
☎ 02.35.37.56.80

## Répartition des bureaux



# INSER VOLANT

L'INSERTION DES PUBLICS FRAGILISES PAR LA CONDUITE ROUTIERE

## AUTO-ECOLE SOLIDAIRE

**Un permis  
vers l'emploi**

### MJC Duclair

17 Rue du 19 mars 1962  
76480 Duclair

www.mjc-duclair.fr  
☎ 02.35.37.56.80

## Notre but



### INSER VOLANT

L'INSERTION DES PUBLICS FRAGILISÉS PAR LA CONDUITE ROUTIÈRE

#### AUTO-ÉCOLE SOLIDAIRE

- **Apporter une réponse, en terme d'égalité de droit**, à celles et ceux qui ne peuvent accéder à une formation au permis de conduire en auto-école classique.
- **Faire face aux difficultés d'insertion professionnelle, liées à l'absence de mobilité**, par le biais d'une formation visant l'obtention du permis de conduire.
- **Utiliser la formation au permis de conduire comme un support visant à améliorer la socialisation**, la maîtrise des savoirs de base, des compétences transversales.  
→ Les compétences clés.



## Déroulement

**Le contenu se réfère au REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)**

- L'évaluation théorique 1h45
- La formation théorique 120h
- Examen théorique dès 33 bonnes réponses sur plusieurs tests ; en cas d'échec, examen le mois suivant
- L'évaluation pratique 1h
- La formation pratique 20h minimum
- Examen pratique dès niveau requis pour l'obtention du permis de conduire ; en cas d'échec, examen le mois suivant

**Les sessions ont une phase d'accueil où sont abordés les points suivants :**

- Présentation de la structure (activités, fonctionnement, organisation).
- Présentation, lecture, compréhension du règlement intérieur.
- Bilan, point administratif, présentation des exigences de la Préfecture (Permis B).

**L'organisation**

- La formation théorique se déroule en demi-journée de 3h chacune deux fois par semaine.
- La formation pratique est individuelle ou collective (binôme, conduite en alternance).

## Pre-requis

Etre âgé de 18 ans minimum (possible de suivre la formation théorique - Code de la Route - à partir de 17 ans)

### Documents nécessaires

- Photocopie de la pièce d'identité, carte de séjour recto/verso.
- Né après le 01/01/1988 : photocopie de l'ASSR 2ème niveau.
- Français moins de 25 ans : photocopie de l'attestation de recensement ou de la JAPD.
- 3 photos d'identité.
- 2 enveloppes prioritaires format A4 affranchies à 100g.
- 3 enveloppes prioritaires en format A5 affranchies à 50g.

### Documents complémentaires

- Si déjà inscrit ultérieurement dans une auto-école : récupérer impérativement le Cerfa « 02 ».
- Exemple de l'avis médical si vous êtes soumis à un contrôle médical obligatoire (diabétique, épileptique, ... annulation pour conduite en état alcoolique et de drogue).
- Copie de l'injonction de restitution du permis de conduire s'il est perdu pour solde de point nul.
- Copie de jugement si le permis de conduire a fait l'objet d'une annulation judiciaire.